

Le danger d'incendie est toujours diffusé par la SOPFEU et voici ce que chacune des catégories signifie :

1. **BAS** : Le combustible s'allume difficilement. Le feu brûle lentement et il se contrôle sans difficulté.
2. **MODÉRÉ** : Le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien.
3. **ÉLEVÉ** : Le combustible s'enflamme facilement. Le feu se propage en peu de temps et il est difficile à contrôler.
4. **EXTRÊME** : Le combustible s'enflamme rapidement à partir d'une petite source de chaleur. Le feu se propage à grande vitesse et il peut devenir incontrôlable.

Lorsque l'indice est extrême, la SOPFEU peut décider d'interdire l'émission de permis de brûlage.

<https://sopfeu.qc.ca/>

<https://sopfeu.qc.ca/prevenir/comment-savoir-si-cest-le-bon-moment-pour-faire-un-feu/>

La Croix rouge a mis à la disposition de tous les consignes à suivre en cas de feux de forêt. Vous pouvez vous y référer pour savoir quoi faire avant, pendant ou après un feu de forêt, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/urgences-et-catastrophes-au-canada/types-d-urgence/feux-de-foret#:~:text=Soyez%20pr%C3%AAt%20%C3%A0%20%C3%A9vacuer%20en,votre%20entr%C3%A9e%20en%20marche%20avant.>